

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**sur le projet de zonage d'assainissement des eaux usées,**  
des communes relevant de la compétence du **Syndicat intercommunal d'assainissement de l'Agglomération de La Châtre - SIAAC : Briantes, La Châtre, Le Magny, Montgivray et partiellement Lacs** - lieudits Du Chêne et des Sacristains

Par arrêté N°2025-001 du 20 janvier 2025, monsieur le président du Syndicat intercommunal d'assainissement de l'Agglomération de La Châtre - SIAAC a prescrit une enquête publique relative à son projet d'assainissement des eaux usées qui se déroulera sur une durée de 31 jours consécutifs, du **mardi 25 février 2025 à 9h au jeudi 27 mars 2025 à 17h30 inclus**.

Cette enquête sera conduite par **Monsieur Jean BENOIT** en qualité de commissaire enquêteur titulaire et **Monsieur Claude SOULIER** en qualité de commissaire enquêteur suppléant, désigné par **décision n°E24000088/87 ZA 19 en date du 17 décembre 2024** de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Limoges.

Le dossier complet (dans sa forme papier) pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de la Mairie de La Châtre et sous une forme numérique sur un poste informatique. Il pourra également être consulté sur le site du **SIAAC** :  
**<http://www.assainissementlachatre36.fr>**

Pendant cette enquête, chacun pourra formuler ses observations et ses propositions :

- Par écrit sur le registre papier ouvert à la Mairie de La Châtre.
- Par courrier, remis ou posté à l'ordre de **M. le commissaire enquêteur, Projet de Zonage d'assainissement du SIAAC - Mairie de La Châtre - Place de la Mairie - 36400 - La Châtre**
- Par courriel (mail), à l'adresse suivante : **[saalachatre@orange.fr](mailto:saalachatre@orange.fr)** ou sur le site **<http://www.assainissementlachatre36.fr>** rubrique « **Enquête Publique - Zonage Assainissement** ».

Lors des permanences du commissaire enquêteur, sous forme verbale ou écrite qui se tiendront

- **le mardi 25 février 2025 de 9h à 12h**
- **le samedi 15 mars 2025 de 9h à 12h**
- **le jeudi 27 mars 2025 de 14h30 à 17h30 (dernier jour de l'enquête)**

Toute personne intéressée pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir auprès du **SIAAC** - 10 La Fremenelle - Allée Clésinger - 36400 Montgivray, tout ou partie du dossier d'enquête.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête pour transmettre à monsieur le président du SIAAC son rapport et ses conclusions motivées. À l'issue de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, les projets de zonage d'assainissement, éventuellement ajusté pour tenir compte des avis et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Comité Syndical du SIAAC pour approbation.

**Le Public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur au siège du Syndicat intercommunal d'assainissement de l'Agglomération de La Châtre - 10 Fremenelle - Allée Clésinger - 36400 Montgivray aux jours et heures habituels d'ouverture affichés à l'entrée du local, pendant le délai d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.**